

Mise à jour sur la variole simienne (Mpox)

ACTUALITÉS EN SANTÉ-VOYAGE

Vol. 24, n° 3
28 AVRIL 2023

ÉTAT DE LA SITUATION

Depuis mai 2022, une épidémie de variole simienne (Mpox, *monkeypox*) est en cours dans plusieurs pays du monde où la maladie était auparavant absente.

Le pic du nombre de cas a eu lieu à l'été 2022, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déclarant la variole simienne comme étant une urgence sanitaire de portée internationale (USPI) en juillet de la même année.

À l'exception des pays d'Afrique centrale ou de l'Ouest, la variole simienne touche principalement les hommes (96,4 % des cas), particulièrement les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (84 % des cas pour lesquels l'information était disponible).

Cette épidémie est toujours en cours. En date du 4 avril 2023, l'OMS dénombrait 86 838 cas confirmés dans 110 pays, avec un taux de létalité d'environ 0,13 %. La [courbe épidémique](#) démontre maintenant un ralentissement important de la

transmission de la maladie, qui a touché principalement les Amériques et l'Europe. Durant les quatre dernières semaines, la majorité des cas ont été déclarés dans la région des Amériques (79 %) et la région du Pacifique de l'Ouest (13 %).

Au Québec, cette éclosion a débuté en mai 2022 et pris fin en février 2023. Un total de 526 cas confirmés ou probables a été déclaré durant cette période.

Le risque d'acquisition de la variole simienne demeure néanmoins bien présent, particulièrement chez les personnes qui voyagent et qui ont des comportements à risque (voir la section **Transmission**). La Direction régionale de santé publique de Montréal a d'ailleurs récemment signalé deux cas acquis en voyage à la suite de contacts sexuels. La vaccination est sécuritaire et efficace pour réduire le risque de contracter la variole simienne. Voir la section **Vaccination** pour les clientèles visées par la vaccination gratuite en préexposition.

LA VARIOLE SIMIENNE (MPOX)

La variole simienne est une maladie infectieuse causée par un orthopoxvirus qui se manifeste par des symptômes semblables à ceux de la variole humaine (maladie éradiquée en 1980). Comparativement à cette dernière, les symptômes de la variole simienne sont moins graves et la maladie est beaucoup moins contagieuse. La variole simienne est à la base une zoonose transmise par des rongeurs ou des primates non humains en zone endémique, soit dans les régions de forêt tropicale humide d’Afrique centrale et de l’Ouest.

TRANSMISSION

La transmission de la variole simienne se fait principalement par contact avec un animal ou un humain infecté (contact direct avec des lésions cutanées ou muqueuses) ou, dans une moindre mesure, avec du matériel contaminé par le virus (contact indirect). La plupart des cas de variole simienne durant l’épidémie en cours sont associés à une transmission interhumaine à la suite d’un contact étroit et prolongé, notamment lors de contacts sexuels. On a aussi décrit de la transmission par gouttelettes à la suite d’une exposition rapprochée et prolongée, par exemple chez des membres d’une même famille.

PORTRAIT CLINIQUE

Après une période d’incubation de 5 à 21 jours (habituellement de 5 à 7 jours), la variole simienne se présente initialement avec un prodrome systémique incluant de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, des frissons, des courbatures et des adénopathies.

Le prodrome est suivi de 1 à 3 jours plus tard par des éruptions cutanées débutant typiquement au visage et se déplaçant vers le reste du corps, dont les mains, les pieds et les organes génitaux. Les éruptions sont généralement évolutives, allant du stade de la macule vers celui de la papule, la vésicule, la pustule et finalement la croûte. Les muqueuses sont fréquemment atteintes, notamment la bouche, les conjonctives et les organes génitaux. Notons que pour les cas survenus pendant l’épidémie de variole simienne en 2022-2023, la distribution des lésions était souvent atypique. On a notamment décrit plusieurs situations où les éruptions cutanées n’atteignaient pas le visage, et des cas où seuls les organes génitaux étaient touchés.

La maladie dure environ de 2 à 4 semaines. Les enfants de moins de 12 ans, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées sont plus susceptibles de développer une forme grave de la maladie. Les complications associées à la variole simienne sont la kératite, l’encéphalite, la méningite, la pneumonie et la surinfection bactérienne. Le taux de létalité est d’environ 3 à 6 %.

La période de contagiosité débute dès l’apparition des symptômes (incluant les symptômes systémiques) jusqu’à ce que les lésions cutanées soient entièrement croûtées, tombées et que de la peau saine soit réapparue.

TRAITEMENT

Le traitement de la variole simienne consiste en un traitement de soutien, et parfois le traitement d’une surinfection bactérienne. Un traitement antiviral, le tecovimat (TPOXX®), est également disponible pour les cas graves.

RECOMMANDATIONS

CONSEILS PENDANT LE VOYAGE

- Se laver fréquemment les mains;
- Éviter dans la mesure du possible les contacts sexuels avec de nouveaux partenaires, et particulièrement tout contact étroit ou sexuel avec des personnes malades (incluant celles ayant des lésions cutanées ou génitales) ou contact avec du matériel contaminé par ces personnes (draps, vêtements, matériel dans les milieux de soins);
- Dans les zones endémiques de l’Afrique :
 - Éviter tout contact avec les animaux pouvant être porteurs du virus (rongeurs et primates principalement) ou avec des objets ayant été en contact avec ces animaux; sinon porter des gants et des équipements de protection pour manipuler des animaux potentiellement malades ou morts;
 - Éviter la consommation de viande d’animaux sauvages susceptibles d’être des réservoirs du virus; sinon s’assurer de la cuisson soignée et suffisante de tous les produits animaux (sang, viande) avant de les consommer.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adéquats lorsqu’un soin est prodigué à une personne infectée;
- Consulter un professionnel de la santé en cas d’apparition de symptômes pendant ou après le voyage.

VACCINATION

La vaccination en préexposition est recommandée et gratuite pour les personnes suivantes âgées de 18 ans et plus, qu’elles voyagent ou non à l’étranger :

- Hommes (cis ou trans)¹; OU
- Personnes GBQT; OU
- Personnes non-binaire.

ET qui auront des relations sexuelles avec un homme (cis ou trans)¹ dans un des contextes suivants :

- Pas avec un partenaire sexuel unique et régulier; OU
- Dans un endroit ou lors d’un événement où ont lieu des activités à caractère sexuel; OU
- En échange d’argent, de biens ou de services.

D’autres personnes peuvent aussi bénéficier de la vaccination gratuite :

- Travailleur(-euse)s et bénévoles dans un lieu de socialisation (ou un événement) GBQT avec sexualité sur place entre hommes (cis ou trans)¹;
- Travailleur(-euse)s du sexe.

Voir le [Protocole d’immunisation du Québec \(PIQ\)](#) pour les informations complètes sur le vaccin contre la variole simienne (Mpox).

Pour prendre rendez-vous : [Clic Santé](#)

¹ Un homme cis (pour cisgenre) réfère à un homme à qui on a assigné le sexe masculin à la naissance; un homme trans (pour transgenre) est un homme à qui on a assigné le sexe féminin à la naissance.

RÉFÉRENCES

Avis Info-Santé. (2023). *Éclosion Mpox 2023-04-03*. (non publié)

Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs. (2022). *Surveillance des actualités en santé des voyageurs : Éclosions de variole simienne (Mpox) dans plusieurs pays*.

<https://www.inspq.qc.ca/surveillance/juin-2022-num-6>

Direction régionale de santé publique du Québec (2023). *Appel à la vigilance : Épidémie de mpox (précédemment nommé variole simienne (Mpox))*.

https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/appel-vigilance/2023/2023-03-30_MAJ-variole-simienne.pdf

Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2023). *2022-23 Mpox (Monkeypox) Outbreak: Global Trends*.

https://worldhealthorg.shinyapps.io/mpx_global/

OMS. (2023). *Variole du singe (orthopoxvirose simienne)*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/monkeypox>

Mise à jour sur la variole simienne (Mpox)

RÉDACTION

André Paradis, M.D
Jean-François Desrosiers, M.D
Yen-Giang Bui, M.D

SOUS LA COORDINATION DE

Anne Kimpton, chef d'unité scientifique

RÉVISION

Marie-France Beaudet, M.D
Karl Forest-Bérard, M. Sc., *Direction de la valorisation scientifique et qualité*
Lina Perron, M.D, *Direction de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses, MSSS*
Laurence Pothier, B. Sc., inf.
Aloysia Schaeffer, M. Sc.

POUR LE COMITÉ CONSULTATIF QUÉBÉCOIS SUR LA SANTÉ DES VOYAGEURS

Gabrielle Asselin Conseillère en soins infirmiers INSPQ	Mireille Plamondon Médecin microbiologiste- infectiologue Agence de santé publique du Canada
Yen-Giang Bui Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Anick Poitras Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN
Marie-France Beaudet Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Laurence Pothier Conseillère en soins infirmiers INSPQ
Jean-François Desrosiers Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Josée Roy Pharmacienne communautaire Victoriaville
Suzanne Gagnon Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Aloysia Schaeffer Conseillère scientifique INSPQ
André Paradis Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	

MISE EN PAGE

Judith Degla, agente administrative

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2023)